

CONTRE LA VIOLENCE D'ÉTAT, ORGANISONS LA...

CAMPAGNE DE REQUISITIONS SOLIDAIRES

Dans ce contexte violent de chasse aux pauvres et de criminalisation des personnes précaires et en situation d'exil comme en témoigne le projet de loi Darmanin sur l'immigration, le logement s'ajoute à la longue liste des droits sociaux de plus en plus bafoués. Pourtant, il s'agit d'une pierre angulaire dans l'accès aux droits et à des conditions de vie décentes.

En 2023, selon le rapport de la Fondation Abbé Pierre, 12,1 millions de personnes sont fragilisées par rapport au logement, (impayé de loyer ou de charges, surpeuplement ou en effort financier excessif). A cela s'ajoute 4.1 millions de personnes mal logées (sans logement personnel ou dans des conditions très difficiles). Ces nombres augmentent chaque année, et concernent de plus en plus de femmes, de familles, de mineur.es isolé.es, particulièrement exposé.es aux violences.

La fin de la trêve hivernale marque la reprise des expulsions locatives. Depuis le 1er avril 2023, des dizaines de milliers de ménages risquent l'expulsion ou une coupure d'eau et d'électricité.

A Lyon, les habitant.es de squats (Zola, Sans-Souci, le Casse Dalle, Vaise, ...) risquent une expulsion de leur lieu de vie soit au moins 300 personnes qui pourraient se retrouver sans solution. Cela sans compter les personnes hébergées à l'hôtel qui ont déjà vu leur prise en charge prendre fin au 1er avril ou les personnes en attente depuis de longs mois d'une place d'hébergement (plus de 10 000 personnes en attente à Lyon). Quand celles-ci accèdent enfin à une place d'hébergement, les conditions sont bien souvent indignes ; nuisibles, bâti dégradé et excentré, absence de cuisine, manque d'intimité...

**FACE À CE CONSTAT CATASTROPHIQUE SIGNIFICATIF
D'UNE VIOLENCE D'ETAT, NOUS ORGANISONS UNE
CAMPAGNE DE RÉQUISITIONS SOLIDAIRES.**

Aujourd'hui nous occupons la mairie de Villeurbanne pour exiger :

- La mise en place d'un Arrêté anti-remise à la rue sur le territoire de la mairie de Villeurbanne
- La réquisition et la mise à disposition des bâtiments vides (17 000 dans la métropole lyonnaise)
- Le respect de la loi DALO 2007 et donc de l'application du principe de continuité de l'hébergement d'urgence
- L'abrogation de la loi Kasbarian-bergé dite anti-squat
- Ouvertures de places d'hébergement adaptés et dignes
- L'arrêt de la répression contre les sans-abri, les personnes vivants en campement, les squatteur·ses, les précaires, les exilé·es
- Des places d'hébergement pérennes pour les habitant.e.s du squat Zola et des conditions dignes d'habitation (remise de l'électricité et des sanitaires).

Contre l'invisibilisation des expulsions massives et des déplacements forcés : CRS ! (La seule CRS que l'on soutient !)

La CRS est une coordination rassemblant des habitant.e.s de squats, collectifs, associations, et individus luttant pour un droit au logement.